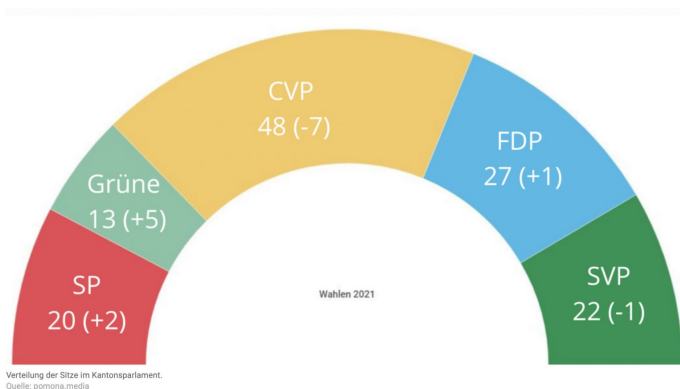


Rapport annuel 2021

Élections au Grand Conseil et au Conseil d'État

Les Vert-e-s ont été les grands vainqueurs des élections au Grand Conseil du 7 mars 2021, gagnant 5 sièges et passant de 8 à 13 sièges. Lors des élections au Conseil d'État, les Vert-e-s se sont alliés au PS. Magali di Marco de Troistorrents et Brigitte Wolf de Bitsch se sont présentées sur une liste commune avec Mathias Reynard. Avec plus de 30'000 voix chacune au premier tour, les deux candidates pouvaient être satisfaites. Il s'agit du meilleur résultat des Vert-e-s Valais lors d'élections au Conseil d'État valaisan. Au second tour, Magali di Marco et Brigitte Wolf ne se sont plus représentées.



Élections au Conseil d'État 1^{er} tour

	Stimmen
Roberto Schmidt (CSP, bisher)	62 031
Christophe Darbellay (CVP, bisher)	56 331
Mathias Reynard (SP)	51 539
Frédéric Favre (FDP, bisher)	50 199
Serge Gaudin (CVP)	45 452
Franz Ruppen (SVP)	44 734
Brigitte Wolf (Grüne)	31 567
Magali Di Marco (Grüne)	30 721



Jean-Pascal Fournier a terminé son mandat en juin 2021

Après plus de vingt années d'engagement à la direction des Vert-e-s Valais, comme vice-président puis comme président depuis 2011, Jean-Pascal Fournier a démissionné lors de l'assemblée générale du 17 juin 2021 qui s'est déroulée en ligne. Sous sa présidence, le parti s'est fortement développé pour atteindre 10.5 % de l'électorat valaisan. Les Vert-e-s ont mené des combats parfois difficiles sur des thématiques importantes pour le canton du Valais tels que la Lex Weber, la LAT, les JO, la chasse, etc. et ont réussi à devenir un parti politique qui compte sur la scène politique valaisanne.

En 2021, les Vert·e·s comptaient un conseiller national, un groupe au Grand Conseil avec 13 député·e·s et 14 suppléant·e·s, 10 élu·e·s à la Constituante, 13 élu·e·s dans des exécutifs communaux et une cinquantaine d'élu·e·s dans les législatifs communaux. Ce développement réjouissant a permis l'émergence d'une nouvelle force politique en Valais qui représente les valeurs de l'écologie politique.

Les Vert·e·s Valais remercient chaleureusement Jean-Pascal pour le fantastique travail accompli tout au long de ces années.

En 2021, lors de leur assemblée générale, les Vert·e·s ont également renouvelé leur comité. A l'exception du président démissionnaire, tous les membres du comité se sont vus renouveler leur mandat. Un nouveau membre a été élu : Mathieu Clerc, l'ancien député d'Aproz, qui représentera la section de Sion, Hérens, Conthey.



Deux Vice-présidentes ad intérim

Après l'assemblée générale, le comité a décidé de se donner un peu de temps pour réfléchir à l'organisation du parti. Les deux vice-présidentes, Carole Morisod et Brigitte Wolf ont accepté d'assurer la présidence du parti par intérim avec la tâche d'en renforcer les structures pour continuer son développement. Au début de l'année 2022, Carole a décidé de démissionner de son mandat pour des raisons de santé et de se retirer du comité. Nous remercions Carole pour son engagement précieux et de longue date en faveur du parti !

Le comité s'est réuni le 28 août 2021 pour une retraite. A cette occasion, il a notamment été décidé de mettre en place un secrétariat rémunéré. Le poste (30%) a été mis au concours à l'automne. Plus de 30 candidatures ont été reçues. Un groupe de travail a passé des entretiens de candidatures et s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'Anouchka Bagnoud comme première secrétaire des Vert·e·s Valais. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} février 2022. La mise en place du secrétariat représente pour le parti un pas vers la professionnalisation.

Rapport du conseiller national Christophe Clivaz

En siégeant à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE), notre conseiller national Christophe Clivaz a pu défendre les positions vertes dans différents dossiers comme la révision de la loi CO₂, l'économie circulaire ou la protection de la biodiversité. Il a déposé aussi de nombreuses interventions parlementaires dans les domaines de la protection du climat, de la pollution de l'air, de la santé ou du tourisme en cherchant du soutien auprès de représentant·e·s d'autres partis. Cette façon de travailler l'a valu d'être classé dans le top 10 des « constructeurs de ponts » au parlement national. Un bilan de mi-législature au Conseil national se trouve sur le blog de Christophe :

<https://blogs.letemps.ch/christophe-clivaz/2021/>

Rapport du groupe parlementaire du Grand Conseil

Le groupe des Vert·e·s formé de 27 élu·e·s député·e·s et suppléant·e·s vit sa première année de législature. Il a co-construit sa vision commune autour d'un canton pionnier, durable, collectif et sobre. Après une année politique marquée par la COVID, le groupe s'est particulièrement investi pour faire des propositions dans le cadre des premières lectures du projet de loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau ainsi que du projet de loi sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne. Le prochain enjeu sur lequel planche le groupe parlementaire est le projet de loi cantonale sur l'énergie qui posera le cadre de la stratégie énergétique du canton. Vous pouvez suivre nos prises de position lors des sessions parlementaires sur notre page facebook www.facebook.com/Vertsvalais et sur twitter.

Informations de la Constituante

L'année 2021 a été intense pour les 10 élu·e·s vert·e·s de la Constituante. Après un travail conséquent en commissions (4 à 6 réunions) au court du printemps et en début d'été, les constituant·e·s ont débattu en automne au cours de 11 journées de plénum, entre septembre et décembre. Le texte issu des 3 ans de travaux de l'assemblée étant le résultat de compromis entre les groupes, toutes les thématiques ne peuvent pas satisfaire tout le monde et il y a forcément quelques déceptions. Les partis haut-valaisans, mis à part Zukunft Wallis, ont été très critiques dans leur propos en disant qu'ils n'avaient pas été écoutés, que leur minorité n'avait pas été prise en compte et que le Haut-Valais refuserait la nouvelle Constitution ! Finalement, le plénum a accepté l'avant-projet de première lecture par 69 voix contre 28 et 17 abstentions.

Le Groupe des Vert·e·s et Citoyens se félicite d'avoir apporté et défendu entre autres les thèmes suivants : le droit de vote et d'éligibilité des étrangers, un Conseil d'État de 7 membres, un découpage du canton en 6 régions autour des principales villes, la reconnaissance du développement durable et de la nécessité de protéger les ressources, le climat et l'énergie (avec entre autres les notions de lutte contre les changement climatique, de neutralité carbone et d'efficacité énergétique), la reconnaissance des enfants, la création du tribunal de la famille, le droit à une fin de vie digne, une représentation équilibrée hommes-femmes au sein des entreprises et du monde politique, la proposition d'indicateurs de bien-être et de qualité de vie, etc.

Depuis, les commissions ont repris leur travail afin d'affiner le projet et de trouver des solutions acceptables par la majorité. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de revoir l'ensemble des textes acceptés fin 2021 d'ici mi-mai. L'ensemble des principes seront débattus une dernière fois en automne 2022 avant d'être proposés sous la forme d'une nouvelle Constitution, qui sera soumise au vote du peuple en 2023.

Initiative populaire cantonale pour le vélo

Le 25 novembre 2021, un comité composé de représentants d'associations et personnalités politiques de diverses sensibilités a déposé une initiative populaire demandant la rédaction d'une loi cantonale sur la mobilité cyclable quotidienne. Les Vert·e·s Valais soutiennent cette initiative et sont représentés dans le comité par Christophe Clivaz (conseiller national), Lucien Barras (député au Grand Conseil), Brigitte Wolf (députée au Grand Conseil) et Evelyne Bezat-Grillet (chargée d'affaire de l'ATE Valais). L'initiative cantonale « vélo » demande l'élaboration d'une loi sur la mobilité cyclable quotidienne ayant pour buts :

1. la promotion et le développement de la mobilité cyclable quotidienne;
2. la concrétisation d'une stratégie sur l'ensemble du canton visant notamment à augmenter significativement la part modale des déplacements cyclables;
3. la création d'un réseau cantonal de voies cyclables.



Des informations sur l'initiative « vélo » et la feuille de signatures sont disponibles sur :

<https://pro-velo-valais.ch/initiative-cantonale-2021>

Votations cantonales et nationales

Les Vert·e·s Valais se sont engagés dans plusieurs votations cantonales et nationales. Ils ont notamment été actifs lors de la votation sur l'initiative populaire cantonale « Pour un canton du Valais sans grands prédateurs ». Malheureusement, l'initiative a été acceptée par les électeurs valaisans avec 62,7% des voix. Dans le Bas-Valais, le résultat a toutefois été étonnamment serré avec environ 55% de oui. Dans dix communes, l'initiative a même été rejetée !

Accepté par l'assemblée générale du 3 mai 2022.